

Une participation électorale en 2007 un peu plus marquée en Languedoc-Roussillon qu'en France

Claude MICHEL - INSEE

A l'élection présidentielle 2007, la participation a atteint un niveau historique. Le taux de participation a été de 86 %, tant au premier tour qu'au second tour. Cette participation est supérieure à celle du niveau national de 0,7 point.

Pour les élections législatives 2007, avec 62,5 % de votants au premier tour et 63,1 % au second tour la participation n'a pas été massive. Le niveau de participation pour ces élections législatives en Languedoc-Roussillon se situe toutefois au-dessus du niveau national.

Les agriculteurs et les professions intermédiaires d'entreprises du secteur privé participent aux élections de manière presque systématique. Les jeunes, plus particulièrement les nouveaux inscrits, participent de manière plus intermittente aux différents scrutins. Par ailleurs, la participation est moins systématique dans les communes urbaines que dans le rural.

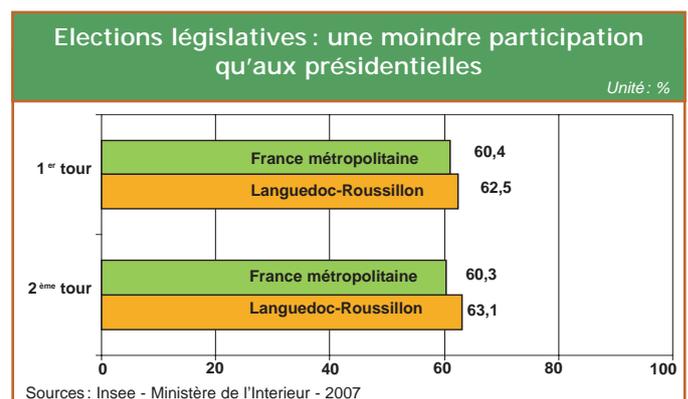
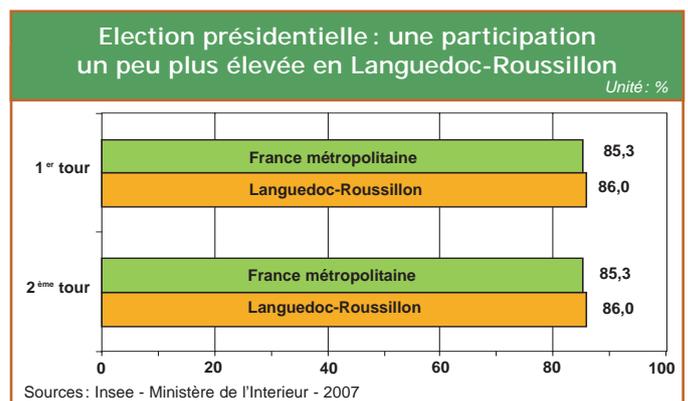
Une forte chute de la participation électorale entre la présidentielle et les législatives

En 2007, le taux de participation des électeurs a baissé de 23,5 points entre l'élection présidentielle (86 % aux deux tours) et le 1^{er} tour des élections législatives (62,5 %).

En Languedoc-Roussillon 1,8 million d'électeurs étaient inscrits sur les listes électorales en 2007. Entre 2007 et 2002 en Languedoc-Roussillon, ce nombre a augmenté de 158 000 personnes.

Aux deux scrutins de l'élection présidentielle de 2007, la participation a atteint un niveau historique. Aux deux tours, le taux de participation en Languedoc-Roussillon a été de 86 %. Au premier comme au second tour, la région a enregistré une participation supérieure à celle de la France métropolitaine ; l'écart étant de 0,7 point en faveur de la région.

La participation aux élections législatives n'a pas été aussi massive que pour les présidentielles. En Languedoc-Roussillon, 62,5 % des inscrits ont voté au premier tour des législatives et 63,1 % au second. Ainsi, la participation s'est légèrement améliorée entre les deux scrutins mais est restée très en deçà de celle enregistrée aux présidentielles.



Les élections concernées par cette étude

■ Elections présidentielles

durée du mandat : 5 ans
(depuis le renouvellement de 2002),
dernière élection : 22 avril et 6 mai 2007,
prochaine élection : 2012.

■ Elections législatives

durée du mandat : 5 ans,
dernière élection : 10 et 17 juin 2007,
prochaine élection : 2012.

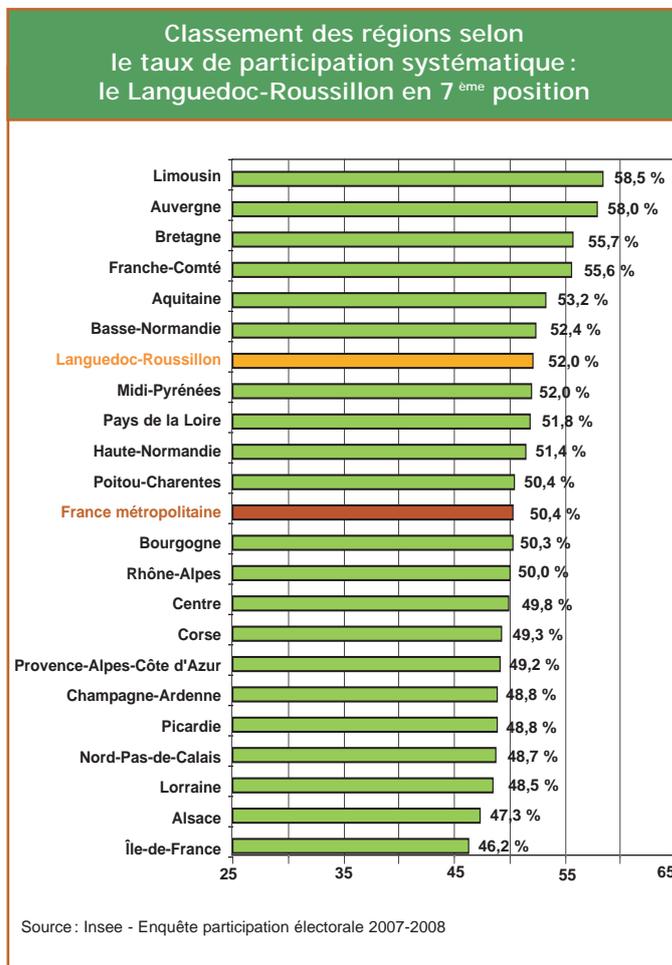
Aux deux tours des législatives, la participation s'est avérée plus favorable en Languedoc-Roussillon qu'en France métropolitaine, avec un écart d'environ 2 points.

Par rapport au repli de participation constaté au niveau national, la région se distingue par une amélioration de la participation électorale entre le premier et le second tour des législatives.

Le Languedoc-Roussillon en 7^{ème} position pour la participation systématique

En Languedoc-Roussillon, 52 % des électeurs se sont déplacés aux quatre tours des élections présidentielle et législatives de 2007. Selon ce critère de participation systématique, le Languedoc-Roussillon occupe la 7^{ème} position parmi les régions françaises. Le Limousin occupe la première position avec 58 % de votants aux quatre tours et l'Île-de-France la dernière avec 46 %.

A l'opposé certains électeurs ne se sont jamais mobilisés, s'abstenant systématiquement à l'ensemble des scrutins. C'est le cas de 9 % des électeurs en Languedoc-Roussillon. Cette proportion situe la région au même niveau que la moyenne nationale.

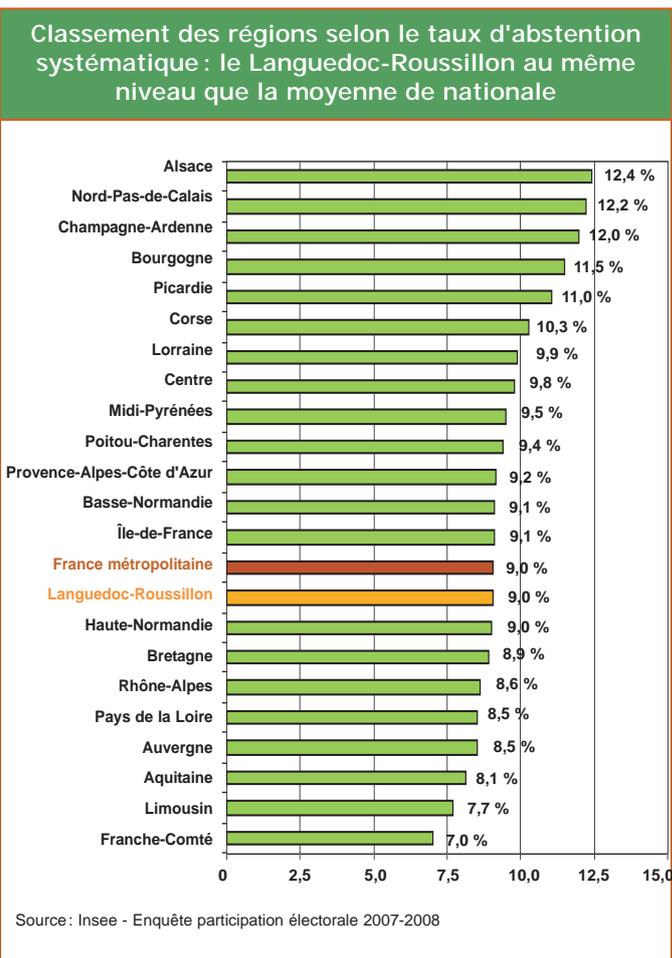


Les catégories de participation

■ Le vote systématique désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les tours de scrutin de l'élection présidentielle et des élections législatives de 2007.

■ Le vote intermittent désigne le comportement des électeurs qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un tour de scrutin.

■ L'abstention systématique désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des quatre tours de scrutins (ou trois tours pour les circonscriptions ayant élu son député dès le premier tour).



De fortes disparités de participation selon l'âge, la profession des électeurs et le type de commune où ils sont inscrits

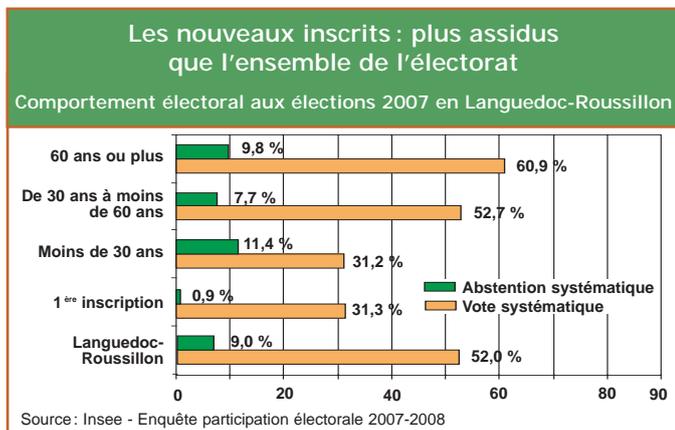
Les jeunes, plus particulièrement les nouveaux inscrits, participent de manière plus intermittente aux différents scrutins. Les employés administratifs et les cadres d'entreprises du privé participent plus souvent de manière systématique. Par ailleurs, le lieu de vie (urbain ou rural) influe nettement sur le taux de participation systématique.

Un vote moins systématique pour les jeunes

Les plus jeunes électeurs procèdent davantage par des votes intermittents ou sélectifs. Très participatifs à l'élection présidentielle, ils se sont fortement abstenus aux élections législatives. Ainsi, parmi les électeurs de moins de 30 ans, seuls 31 % ont été des votants systématiques aux présidentielles et aux législatives.

Les nouveaux inscrits sont en grande partie des individus jeunes. Ainsi, à l'instar de celui des moins de 30 ans, leur comportement électoral a également été marqué par un vote moins systématique.

Cependant, le comportement des électeurs en première inscription s'est différencié de celui des moins de 30 ans par une participation extrêmement massive à l'élection présidentielle. Au final, plus de 99 % d'entre eux se sont rendus au moins une fois aux urnes en 2007.



Une forte participation des jeunes et des nouveaux inscrits à l'élection présidentielle

La mobilisation des électeurs pour l'élection présidentielle a été exceptionnelle, surtout parmi les jeunes. Elle a été accentuée par celle des nouveaux inscrits sur les listes électorales. Mais cette tendance a été suivie d'une désaffection pour la participation aux élections législatives. Celles-ci ont été marquées par une forte abstention, avec une intermittence élevée sur l'ensemble des scrutins. Le vote intermittent a été de 39 % en Languedoc-Roussillon, résultant surtout du vote sélectif des nouveaux inscrits.

Entre l'élection présidentielle et l'élection législative, le vote intermittent des moins de 30 ans et des nouveaux inscrits a représenté respectivement 39,6 % et 68 %.

Différents degrés de mobilisation selon les catégories socioprofessionnelles

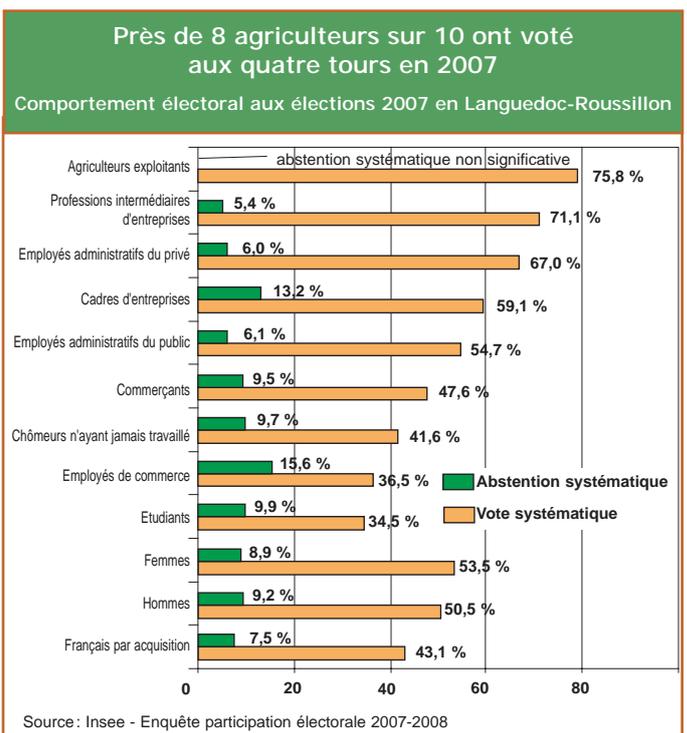
Pour l'ensemble des scrutins de 2007 des élections présidentielles et législatives, les agriculteurs et les professions intermédiaires d'entreprise ont, globalement, été les plus participatifs ; plus de 70 % d'entre eux ont voté à tous les tours de scrutin.

Les employés administratifs ont également une participation nettement supérieure à la moyenne régionale, mais parmi eux les employés du secteur privé se distinguent nettement de ceux du secteur public (respectivement 67 % et 55 % de vote systématique). Les cadres d'entreprise, avec presque 60 % de participation totale, font aussi partie des catégories socioprofessionnelles au-dessus de la moyenne en termes de participation électorale.

Dans le secteur du commerce, la participation est moins soutenue, tant pour les commerçants eux-mêmes que pour les employés de commerce. Ce moindre vote systématique s'accompagne d'une abstention totale importante pour ces catégories.

Parmi les électeurs n'ayant pas d'activité professionnelle en 2007, les étudiants ont participé à un moindre degré aux différents scrutins. Comme les chômeurs, ils se sont davantage abstenus. Ainsi, la participation électorale des catégories professionnelles apparaît liée aux emplois les plus réguliers.

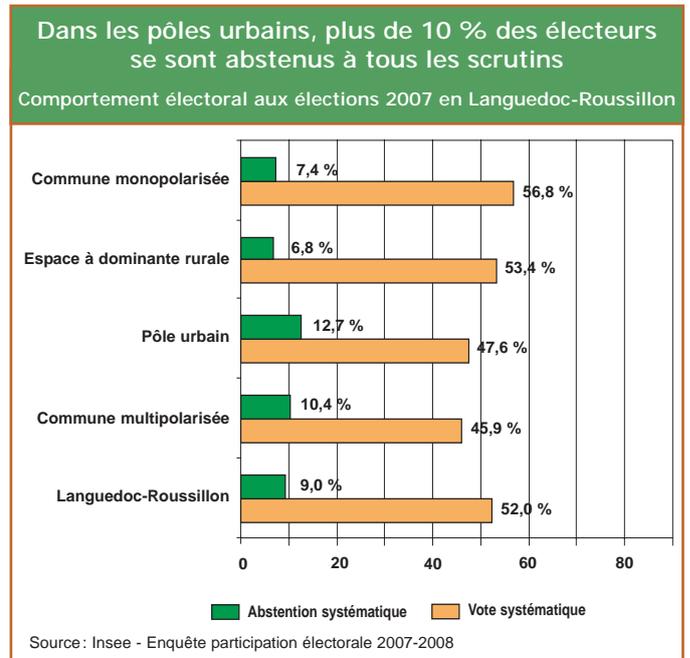
Entre les hommes et les femmes, les disparités de participation sont significatives, avec un écart de près de 3 points en faveur des femmes pour la participation systématique. La faiblesse de l'écart entre les taux de non-participation traduit une participation davantage intermittente pour les hommes.



Moins de vote systématique dans l'urbain et les communes multipolarisées

Le lieu d'inscription des électeurs (rural ou urbain), et le type de commune (mono ou multipolarisée) influent sur le comportement électoral des personnes. En effet, les communes monopolarisées enregistrent, à la fois, un vote systématique supérieur à celui de la moyenne régionale (respectivement 57 % et 52 %) et un taux de totale abstention un peu inférieur à celui de la région. Ainsi, la moindre mobilité résidentielle dans ce type d'habitat permet d'assurer une plus grande stabilité de la participation au vote.

A l'opposé, avec 47,6 % de vote systématique, les habitants des pôles urbains sont nettement en retrait par rapport à la moyenne régionale et ils sont plus nombreux à s'abstenir de voter à tous les scrutins. Enfin, c'est dans les communes multipolarisées que le vote systématique a eu le moins d'adeptes (46 %).



Un corps électoral régional plus vieillissant et plus féminin en Languedoc-Roussillon (fichier national des électeurs - base communale)

Avec 1,808 million d'électeurs, dont 54 500 nouveaux en 2007, le corps électoral du Languedoc-Roussillon s'est peu renouvelé pour les élections de 2007. La part des nouveaux électeurs de la région s'élève à 3 % en 2007, contre 3,3 % en France métropolitaine.

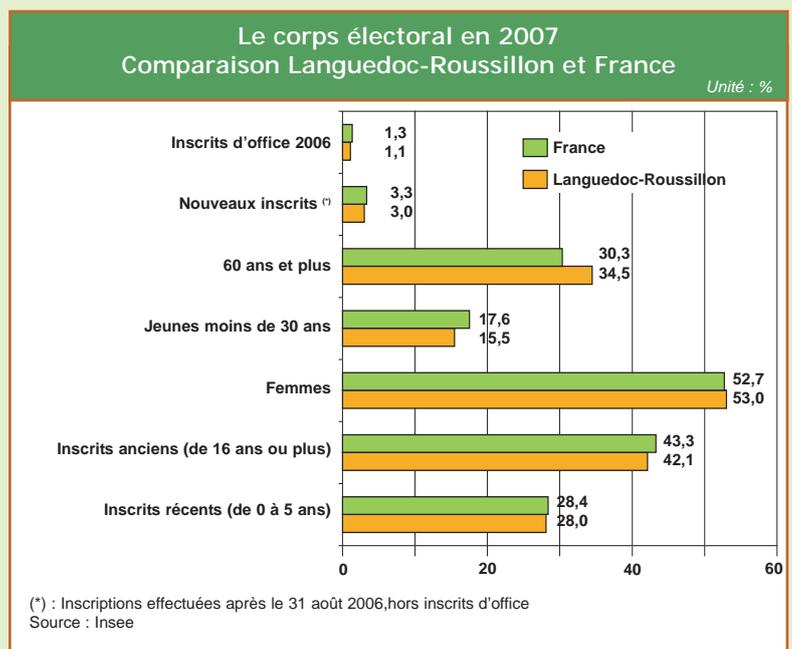
Globalement, la part des inscrits depuis moins de 5 ans représente 28,1 % du corps électoral. Cette proportion est légèrement inférieure à celle du niveau national (28,4 %). Logiquement, la part des jeunes de moins de 30 ans est inférieure à celle du niveau national (respectivement : 15,5 % et 17,5 %).

A l'opposé, la part des électeurs âgés de 60 ans ou plus est nettement plus affirmée en Languedoc-Roussillon qu'en France, avec 34,5 % du corps électoral contre 30,3 % en France. Mais le Languedoc-Roussillon n'est pas la région ayant le pourcentage le plus élevé de 60 ans et plus. En effet, il est devancé par le Limousin (37,2 %) la Corse (36,4 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (34,7 %).

Les femmes représentent 53,0 % du corps électoral du Languedoc-Roussillon. De ce point de vue, la région est au-dessus de la proportion nationale qui s'élève à 52,7 %. Toutefois, elle est devancée par les régions Île-de-France (53,5 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (53,5 %) et la Corse (53,0 %).

En Languedoc-Roussillon, en Corse et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, la part la plus importante des femmes est liée au vieillissement de la population. Aux âges élevés de la pyramide des âges, les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

L'impact des inscriptions enregistrées en 2006 n'a pas modifié la structure régionale du corps électoral. Celle-ci reste proche de la moyenne nationale. Ainsi, les effets des fortes migrations n'ont pas marqué de façon significative la part des inscrits récents dans le corps électoral.



Inscription d'office

Depuis 1997, tout jeune Français atteignant la majorité se voit inscrit d'office dans la commune où il réside. En revanche, s'il déménage, il lui appartient de faire suivre son inscription électorale.

Définitions

Espace à dominante urbaine

- Une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, ne tenant pas compte des limites administratives, constitué par un pôle urbain et par une couronne périurbaine. Elle mesure l'aire d'influence économique d'une grande ville (agglomération comportant plus de 5 000 emplois sur son territoire). Une aire urbaine peut se réduire au seul pôle urbain.
- Un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.
- Une commune monopolarisée est une aire urbaine qui ne fait partie d'aucun espace urbain multipolaire.

Espace à dominante rurale : ensemble des communes rurales et unités urbaines n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine.

Les **communes multipolarisées** sont les communes rurales et unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant. Ces communes sont attirées par plusieurs grandes villes.

Sources

Les enquêtes sur la participation électorale

Depuis l'élection présidentielle de 1988, l'INSEE réalise, avec l'appui du ministère de l'intérieur et l'autorisation de la Commission nationale Informatique et liberté (CNIL). Elles suivent le comportement des inscrits sur les listes électorales entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs. Elles permettent d'observer l'intermittence du vote, en distinguant des votes systématiques, des votes plus ou moins intermittents et des non participations systématiques. L'enquête participation 2007-2008 concerne les élections présidentielle et législatives de 2007 et concernera aussi en 2008 les élections municipales.

Ces opérations sont désormais réalisées sur des échantillons de taille suffisante pour permettre des analyses régionales. Pour cela, un échantillon d'environ 40 000 personnes inscrites en France métropolitaine a été tiré dans le fichier national des électeurs géré par l'INSEE. La taille de l'échantillon régional pour le Languedoc-Roussillon s'élève à 1 600 relevés.

La participation aux élections est ensuite relevée par les agents de l'INSEE en consultant les listes d'émargement dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire, en préfecture pour les scrutins nationaux ou en sous-préfecture pour les autres scrutins. Les caractéristiques sociodémographiques sont obtenues par l'intermédiaire de l'échantillon démographique permanent de l'Insee.

La participation effective correspond au fait d'aller voter, quel que soit le contenu du vote, la seule information recueillie étant l'émargement de la liste électorale. Le vote blanc ou nul est un vote, avec émargement sur la liste électorale. Il est donc comptabilisé comme une participation.

Pour en savoir plus

Languedoc-Roussillon

- « Participation des électeurs du Languedoc-Roussillon aux élections nationales 2002 - René Déjean », *Repères Chiffres INSEE Languedoc-Roussillon*, N° 1 mars 2003

France

- « La participation électorale de 2007 Insee première - S. Jugnot », n° 1169, décembre 2007
- « La participation électorale au printemps 2002 - F. Clanché », *Insee première*, n° 877, janvier 2003.

